

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 22 novembre 2022

Délibération n° 120-2022

Point 08.1

### Point 08.1 de l'ordre du jour

#### Modification règlement concours Unistrapass Bachelor septembre 2022

##### EXPOSE DES MOTIFS

Le règlement du concours Unistrapass Bachelor septembre 2022 a été validé par la CFVU lors de la séance du 04 juillet 2022<sup>1</sup>.

Il est proposé de modifier l'une des modalités du concours : une épreuve d'anglais serait ajoutée.

Dans le cadre de la phase complémentaire Parcoursup, la banque commune Ecricome à laquelle l'EM se réfère pour les concours PGE et Bachelor, a décidé d'ajouter cette épreuve d'anglais pour le concours Bachelor.

L'EM souhaite donc d'intégrer cette épreuve dans le règlement du concours Unistrapass afin que les épreuves soient identiques pour tous les candidats au bachelor quel que soit le concours.

Le règlement complet est présenté en annexe.

##### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte la **modification du règlement concours Unistrapass Bachelor septembre 2022**

##### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	24
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	1

##### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- EM Strasbourg

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2022

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

<sup>1</sup> [https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxdoc/default/0d9a78c0-cba7-4cd2-a3e2-429b4902f7b6/view\\_documents](https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxdoc/default/0d9a78c0-cba7-4cd2-a3e2-429b4902f7b6/view_documents)

## **RÈGLEMENT DU CONCOURS UNISTRAPASS BACHELOR SEPTEMBRE 2022**

Le présent règlement s'applique à une admission sur titre à un programme de l'EM Strasbourg Business School. Il permet une entrée en première année du Bachelor Affaires Internationales. Cette admission est ouverte aux bacheliers en réorientation sur le campus de l'Université de Strasbourg et étant âgés de moins de 26 ans au moment de l'inscription.

Dès son inscription, le candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Tout manquement au règlement pourra entraîner la nullité de la candidature.

### Conditions d'admission en Bachelor Affaires Internationales et dispositions générales

Le concours Unistrapass est ouvert aux candidats titulaires à la rentrée 2022 d'un baccalauréat, inscrits à l'Université de Strasbourg et âgés de moins de 26 ans au moment de l'inscription.

Il est particulièrement dédié à des réorientations post-bac internes à l'Université de Strasbourg.

Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement pour leur concours.

### **● Calendrier d'inscription (sous réserve de modification)**

Ouverture des inscriptions :	20 septembre 2022
Clôture des inscriptions :	1er décembre 2022
Résultats d'admission :	Sous 1 semaine après le passage des épreuves

### **● Modalités d'inscription au concours**

La candidature s'effectue obligatoirement en ligne sur le site de l'EM Strasbourg Business School. Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas d'erreur, le candidat s'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'à la nullité et la perte de sa candidature.

Il est demandé au candidat de porter la plus grande attention aux informations saisies et de fournir l'intégralité des pièces justificatives demandées.

### **● Mise à jour et impératif de vigilance**

Le candidat doit, pendant toute la durée du concours, consulter régulièrement sa messagerie électronique, qui est le moyen privilégié de communication retenu pour l'information du candidat.

### **● Paiement des droits d'inscription**

L'inscription au concours est subordonnée à un paiement de 50 € pour un étudiant non boursier.

L'inscription est gratuite pour les boursiers.

### **● Admissibilité**

Afin d'être admissible, le candidat devra constituer un dossier composé de :

Une copie de sa pièce d'identité

Un certificat de scolarité de l'année en cours à l'Université de Strasbourg

Une copie de ses bulletins de terminale

Une copie de ses notes du baccalauréat (toutes filières confondues du baccalauréat)

Si le candidat est boursier : une copie de sa notification de bourse pour l'année en cours

### **● Épreuves et coefficients**

L'admission finale se fait sur dossier, entretien de motivation et oral d'anglais. Le dossier tiendra compte des notes de Terminale et du bac français comme pour les candidats ayant passé le concours Ecricome Bachelor.

- **Vérification d'identité et absence**

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité à tout moment lors du concours à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité. Est éliminé le candidat qui, même indépendamment de sa volonté, a transmis les documents hors délais.

- **Jury d'admission**

Le jury d'admission délibère à l'issue de l'étude des dossiers selon la grille de notation, détermine une barre d'admission et le classement des candidats.

- **Admission et confirmation d'intégration**

À l'issue des jurys d'admission, le candidat est informé par mail de son admission via le service Concours de l'EM Strasbourg.